

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Bilan de la troisième année d'activité**

**Rapport et recommandations**

Rapport déposé au conseil municipal  
Le 24 mars 2014

Rapport déposé au conseil d'agglomération  
Le 27 mars 2014

## Direction générale

Direction du greffe  
Division des élections et du soutien aux Commissions  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

### **La Commission :**

#### **Présidente**

Mme *Émilie Thuillier*  
Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville

#### **Vice-présidents**

Mme *Dida Berku*  
Ville de Côte-Saint-Luc

M. *Jean-Marc Gibeau*  
Arrondissement de Montréal-Nord

#### **Membres**

M. *André Allard*  
Ville de Kirkland

M. *Richard Celzi*  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelega-Maisonneuve

M. *Jean-François Cloutier*  
Arrondissement de Lachine

M. *Richard Deschamps*  
Arrondissement de LaSalle

M. *Pierre Gagnier*  
Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville

Mme *Marianne Giguère*  
Arrondissement du Plateau Mont-  
Royal

Mme *Sylvia Lo Bianco*  
Arrondissement de Montréal-Nord

Mme *Lili-Anne Tremblay*  
Arrondissement de Saint-Léonard

Montréal, le 24 mars 2014

M. Denis Coderre  
Maire  
Hôtel de ville de Montréal  
275, rue Notre-Dame Est  
Bureau 1.113  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur,

Nous avons l'honneur de déposer au conseil le *Bilan de la troisième année d'activité* de la Commission permanente sur l'examen des contrats. Ce rapport, fruit de l'expérience acquise en 2011 et 2012 et suite à l'examen de quarante-trois contrats en 2013, présente le bilan des travaux réalisés et fait état de diverses recommandations découlant des dossiers étudiés durant l'année et des actions prises par l'administration suite aux recommandations antérieures de la commission (années 2011 et 2012). Il convient de rappeler que la composition de la commission a considérablement changé suite à l'élection du 3 novembre 2013 avec l'arrivée de huit nouveaux membres municipaux.

Nous tenons à remercier les représentants des différentes unités administratives qui ont participé aux travaux de la Commission. Nous tenons également à souligner l'importante contribution de Mme Marie-Pierre Rouette qui a agi à titre de secrétaire recherchiste de la Commission pendant la quasi-totalité de 2013.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Émilie Thuillier  
Présidente

**ORIGINAL SIGNÉ**

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## TABLE DES MATIÈRES

---

Introduction .....	4
La Commission permanente sur l'examen des contrats .....	4
Le bilan des activités de 2013 .....	7
Les constats et recommandations .....	11
Annexe 1 : Liste des contrats étudiés par la Commission permanente sur l'examen des contrats en 2013 .....	17
Annexe 2 : Recommandations ponctuelles faites par la Commission permanente sur l'examen des contrats en 2013 .....	27

## **INTRODUCTION**

La Commission permanente sur l'examen des contrats tient, d'entrée de jeu, à remercier le comité exécutif pour ses réponses aux bilans de ses deux premières années d'activité. Les réponses ainsi que les actions qui en ont découlé ont contribué à l'amélioration du processus d'octroi de contrats à la Ville de Montréal.

En 2013, la Commission a approfondi les enjeux rencontrés lors de ses deux premières d'activité. Comme la composition de la Commission a été presque totalement changée à la suite de l'élection générale de novembre dernier, les recommandations formulées sont surtout inspirées des recommandations émises dans les rapports rédigés en 2013. Les nouveaux membres ont eu l'occasion d'étudier deux contrats soumis par le comité exécutif en décembre 2013.

Dans le cadre du présent bilan, les membres de la Commission ont fait un retour sur le suivi des recommandations des années 2011 et 2012, ainsi que des réponses apportées et des actions posées par l'administration suite à ces recommandations.

La Commission a enfin compilé des statistiques sur les quarante-trois (43) mandats qui lui ont été confiés en 2013. Ces données témoignent de la diversité des dossiers traités, mais surtout de la charge de travail qui incombe aux commissaires.

## **LA COMMISSION PERMANENTE SUR L'EXAMEN DES CONTRATS**

En novembre 2009, la Commission de la présidence du conseil s'était vu confier par le conseil municipal le mandat d'évaluer le rôle et les responsabilités des commissions, ainsi que les liens entre les commissions et le comité exécutif, en ayant pour objectifs de mieux définir et d'élargir les responsabilités des commissions, incluant l'examen des octrois de contrats, et ainsi permettre aux élus d'être plus imputables et davantage partie prenante aux décisions, et de rendre plus transparent le processus décisionnel relié à l'octroi de contrats (CM09 0993).

Le 14 juin 2010, la Commission de la présidence du conseil déposait au conseil municipal un rapport de consultation et des recommandations en lien avec ce mandat. Dans son rapport, celle-ci recommandait notamment la création d'une Commission d'examen des contrats.

Dans sa réponse du 25 octobre 2010 (CM10 0753), le comité exécutif confirmait que « la mise en place d'une Commission d'examen des contrats s'avère un outil indispensable pour tous les élus qui sont imputables des décisions prises au conseil municipal ».

À sa séance du 14 décembre 2010, le conseil municipal créait la Commission permanente sur l'examen des contrats.

### ***La mission***

La Commission permanente sur l'examen des contrats a pour mission de s'assurer de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et d'en faire état aux instances compétentes, avant l'octroi. Elle peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de cette Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

### **Les membres**

La Commission permanente sur l'examen des contrats, à l'instar des autres commissions permanentes, comporte deux volets : un volet municipal, pour les contrats qui concernent des fonds strictement montréalais, et un volet d'agglomération, pour les contrats impliquant des fonds d'agglomération. La Commission à volet municipal comprend neuf membres auxquels s'ajoutent deux représentants des villes liées pour constituer le volet agglomération.

Les membres de la Commission nommés par les conseils municipal et d'agglomération les 28 et 31 janvier 2013 étaient :

M. Lionel Perez, président  
Mme Chantal Rouleau, vice-présidente  
M. Patrick Martin, vice-président (volet agglomération)  
M. Daniel Bélanger, membre  
Mme Dida Berku, membre (volet agglomération)  
M. Marc-André Gadoury, membre  
M. Pierre Gagnier, membre  
Mme Ginette Marotte, membre  
Mme Marie Potvin, membre  
Mme Lise Poulin, membre  
M. Gaëtan Primeau, membre

À la suite de l'élection générale du 3 novembre 2013, les conseils municipal et d'agglomération ont procédé à de nouvelles nominations à la commission les 26 et 28 novembre 2013 :

Mme Émilie Thuillier, présidente  
Mme Dida Berku, vice-présidente (volet agglomération)  
M. Jean-Marc Gibeau, vice-président  
M. Richard Celzi, membre  
M. Jean-François Cloutier, membre  
M. Richard Deschamps, membre  
M. Pierre Gagnier, membre  
Mme Marianne Giguère, membre  
Mme Sylvia Lo Bianco, membre  
M. Patrick Martin, membre (volet agglomération)  
Mme Lili-Anne Tremblay, membre

Il est à noter que M. Patrick Martin a été remplacé comme membre (volet agglomération) le 30 janvier 2014 par M. André Allard.

### ***Les critères d'examen***

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Les contrats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants ont ainsi fait l'objet d'un examen de la conformité du processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat :

1. Contrat de plus de 10 M\$;
2. Contrat de biens et services ou contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ ou contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à l'une des conditions suivantes :
  - Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;
  - Aucun appel d'offres effectué, le fournisseur étant considéré unique en vertu du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*;
  - Contrat accordé à un consortium;
  - Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;
  - Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;
  - L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;
  - Transaction immobilière conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.
3. Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission.

### ***Le fonctionnement des séances de travail***

Compte tenu du caractère confidentiel et stratégique de l'information partagée, les séances de la Commission se déroulent à huis clos. Chaque personne invitée à prendre part à une séance de travail de la Commission, de même que les élus qui en sont membres sont tenus au respect de la plus stricte confidentialité à l'égard de l'information reçue dans le cadre de l'examen d'un dossier.

Pour chaque contrat étudié, les commissaires reçoivent au préalable le sommaire décisionnel, incluant les annexes et les documents joints. Par la suite, les responsables des unités administratives sont invités à se présenter devant la Commission pour exposer brièvement leur dossier et répondre aux questions des commissaires. Enfin, la Commission délibère et adopte ses conclusions.

Chaque contrat fait l'objet d'un rapport distinct, soumis au comité exécutif.

## LE BILAN DES ACTIVITÉS 2013

En 2013, la Commission a tenu vingt-sept (27) séances de travail. Elle a étudié un total de quarante-trois (43) contrats. Trente-deux (32) de ces contrats relevaient de la compétence du conseil d'agglomération et onze (11) de la compétence du conseil municipal.

### *Mandats reçus du comité exécutif*

Mois	Agglomération	Municipal
Janvier	3	0
Février	2	1
Mars	1	1
Avril	5	0
Mai	1	1
Juin	4	2
Juillet	0	0
Août	11	4
Septembre	4	1
Octobre	0	0
Novembre	0	0
Décembre	1	1
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>11</b>

Le tableau suivant indique la répartition mensuelle des contrats étudiés par la Commission. On constate que le mois d'août a été de loin le plus occupé. Il faut aussi noter que la Commission a aussi consacré plusieurs séances, notamment en février, à la préparation du bilan 2012 de ses activités ainsi qu'à des séances de formation.

### *Séances et dossiers traités par mois en 2013*

Mois	Séances	Dossiers étudiés
Janvier	1	3
Février	5	3
Mars	2	2
Avril	3	5
Mai	3	2
Juin	3	6
Juillet	0	0
Août	7	15
Septembre	2	5
Octobre	0	0
Novembre	0	0
Décembre	1	2
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>43</b>

Le tableau ci-dessous indique de quelles unités administratives provenaient les contrats examinés par la Commission en 2013.

***Dossiers traités par unité administrative responsable***

<b>Service des infrastructures, du transport et de l'environnement</b>	<b>13</b>
<i>Direction des infrastructures</i>	7
<i>Direction des transports</i>	3
<i>Direction de l'environnement</i>	3
<b>Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles</b>	<b>12</b>
<i>Direction de l'approvisionnement</i>	6
<i>Direction des transactions et stratégies immobilières</i>	6
<b>Service de l'eau</b>	<b>6</b>
<b>Service des technologies de l'information</b>	<b>4</b>
<b>Service de sécurité incendie</b>	<b>2</b>
<b>Service de la qualité de vie</b>	<b>1</b>
<i>Espace pour la vie</i>	1
<b>Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière</b>	<b>1</b>
<b>Service du capital humain et des communications</b>	<b>1</b>
<b>Arrondissements*</b>	<b>3</b>
<i>Saint-Laurent</i>	1
<i>Sud-Ouest</i>	1
<i>Verdun</i>	1

\*Contrats relevant de la compétence de la Ville centre

La Commission a également recensé le nombre de dossiers traités par critère d'examen. Fait à noter, neuf des dossiers étudiés en 2013 répondaient à plus d'un critère.

***Répartition des contrats étudiés en 2013 selon les critères d'examen***

<b>Critère d'examen</b>	<b>Nombre de contrats</b>
<b>Contrat de plus de 10 M\$</b>	<b>14</b>
<b>Contrat de biens et services ou contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres</li> <li>• Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique</li> <li>• Contrat accordé à un consortium</li> <li>• Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2<sup>e</sup> plus bas soumissionnaire conforme</li> <li>• Écart de plus de 20 % entre l'estimation et la soumission de l'adjudicataire</li> <li>• L'adjudicataire en est à son 3<sup>e</sup> octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent</li> </ul>	<b>8</b> <b>0</b> <b>0</b> <b>6</b> <b>15</b> <b>4</b>
<b>Contrat de services professionnels de plus de 1 M\$</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres</li> <li>• Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique</li> <li>• Contrat accordé à un consortium</li> <li>• Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2<sup>e</sup> plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la 2<sup>e</sup> meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation</li> <li>• Écart de plus de 20 % entre l'estimation et la soumission de l'adjudicataire</li> <li>• L'adjudicataire en est à son 3<sup>e</sup> octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent</li> </ul>	<b>1</b> <b>0</b> <b>0</b> <b>0</b> <b>4</b> <b>3</b>
<b>Transaction immobilière de plus de 2 M\$ conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande</b>	<b>0</b>
<b>Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission</b>	<b>1</b>
<b>Contrat répondant à plus d'un critère</b>	<b>9</b>

Il convient de souligner que la Commission a constaté la conformité du processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat dans quarante-deux (42) des quarante-trois (43) mandats étudiés, soit 97,7 % du temps. À noter que le dossier ayant reçu un constat de non-conformité n'a pas fait l'objet d'un octroi, l'appel d'offres ayant été annulé.

## **Mandat particulier du comité exécutif**

À la suite au rapport de la Commission découlant de l'étude du mandat SMCE125309007 (étudié en novembre 2012) qui recommandait notamment d'octroyer les contrat d'ententes-cadres aux montants des soumissions plutôt qu'aux montants des enveloppes budgétées, le comité exécutif a demandé à la Commission de se pencher sur la gestion des ententes-cadres. Par le fait même, le conseil municipal a confié au Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE) le mandat de présenter un portrait global des ententes-cadres (SMCE13135309007-2).

La Commission a tenu une séance de travail le 28 août 2013 pour répondre à cette demande du comité exécutif. Les représentants des services municipaux ont alors confirmé à la Commission que la recommandation d'accorder les contrats d'ententes-cadres aux montants des soumissions était déjà mise en place. Par la suite, des représentants de la Direction de l'approvisionnement et de la Direction des transports ont présenté un bilan des quelque 400 ententes-cadres actives à la Ville (environ 355 en biens et services et environ 45 en services professionnels).

De nombreux échanges ont permis aux membres de bien comprendre l'approche de gestion des ententes-cadres à la Ville de Montréal et de remplir le mandat qui lui avait été confié par le comité exécutif. La composition de la commission étant presque entièrement renouvelée en 2014, les membres souhaitent reprendre cet exercice avec les représentants des unités administratives pertinentes (voir recommandation à cet effet plus loin).

## CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

En 2013, le comité exécutif a déposé ses réponses aux deux premiers bilans annuels de la Commission. Les réponses au bilan 2011 ont été déposées le 23 janvier (CE13 0080) et celles portant sur le bilan 2012, le 12 juin (CE13 0898). La Commission a choisi de porter une attention particulière à ces réponses dans le cadre de son bilan annuel 2013. Dans certains cas, des mandats ont été donnés à des unités d'affaires et plusieurs de ces mandats sont toujours en cours au moment de la rédaction du présent bilan. L'analyse des réponses du comité exécutif et des mandats particuliers confiés aux unités d'affaires a donné lieu à plusieurs recommandations qui sont présentées plus bas.

De même, les nouveaux membres de la Commission ont procédé à une analyse des quarante-et-un (41) rapports soumis par leurs prédécesseurs et ont aussi fait un retour sur les deux dossiers qu'ils ont étudiés en décembre 2013. De ces rapports, la Commission a choisi de mettre en relief et d'inclure à son bilan un certain nombre de recommandations ponctuelles liées à des dossiers spécifiques, mais dont le contenu a une portée beaucoup plus large.

### Recommandations à l'égard du fonctionnement général de la Commission

Après trois années d'activité, la Commission a établi et consolidé au fil du temps son mode de fonctionnement. Les procédures et les pratiques qui rythment le travail des commissaires sont rodées et permettent à la Commission d'étudier les contrats qui lui sont soumis avec, à la fois, rigueur et diligence.

Si les commissaires ne remettent pas en question les critères d'examen adoptés il y a plus de trois ans par les conseils municipal et d'agglomération, ils souhaiteraient néanmoins que des procédures simplifiées puissent permettre aux arrondissements ou aux villes liées de soumettre des contrats à la Commission. Les commissaires sont conscients que la réalisation d'un tel souhait, dans l'environnement réglementaire actuel, est fort complexe. Sans réitérer la recommandation en ce sens faite par la Commission après sa première année d'existence, ils croient qu'une approche simple et efficace devrait être privilégiée dans ce dossier.

Dans le bilan de sa première année d'activité (2011), la Commission a recommandé (R-6) «*que l'administration prenne les mesures et, si nécessaire, fasse des représentations auprès du gouvernement du Québec pour faire en sorte que la prise en compte de l'économie sociale, de l'équité en emploi, de l'accessibilité universelle et du développement durable puisse faire l'objet de normes de conformité dans les cahiers des charges lors des appels d'offres.*» De l'avis des commissaires, cette recommandation est toujours d'actualité. En effet, les différents travaux menés dans les dernières années ont démontré que la Ville de Montréal n'a pas les pouvoirs nécessaires pour faire appliquer ses propres politiques et programmes dans les contrats qu'elle octroie.

**Il est donc recommandé :**

#### R-1

**Que le comité exécutif assure un suivi serré du mandat donné au contrôleur général d'étudier les impacts d'une mesure visant l'inclusion, dans les cahiers des charges, de**

**critères supplémentaires en lien avec les politiques et programmes de la Ville (CE13 0080);**

Après trois ans et avec un inventaire de plus de 120 contrats étudiés, la Commission est d'avis que des enseignements peuvent être tirés de cette expérience et qu'un suivi global de la réalisation des contrats qu'elle a étudiés pourrait jeter un éclairage neuf sur la gestion des contrats notamment en ce qui a trait aux contingences, aux dépassements de coûts et aux retards. La Commission réitère donc ici la recommandation R-1 du bilan 2012.

**Il est donc recommandé :**

**R-2**

**Qu'un suivi des contrats étudiés en 2011, 2012 et 2013 soit produit par les unités administratives rencontrées par la Commission et que ce rapport fasse notamment état des dépassements de coûts, de l'utilisation des contingences et des retards dans la réalisation des contrats.**

**Recommandations à l'égard des spécifications techniques**

L'évolution de la législation en matière de contrats publics, tout particulièrement l'adoption de la *Loi 8 modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* par le gouvernement du Québec permet la prise en considération des réalisations antérieures des soumissionnaires en qualifiant le degré de satisfaction de la Ville face aux travaux réalisés. À quelques reprises, la Commission a étudié des contrats où le plus bas soumissionnaire conforme avait, selon nos services, offert une performance plus ou moins satisfaisante dans des projets antérieurs. Les commissaires sont d'avis qu'il faudrait, dans le respect des lois, pouvoir établir des règles permettant ultimement d'exclure des entreprises au rendement décevant.

À l'instar de leurs prédécesseurs, les commissaires se sont beaucoup questionnés sur la question des contingences dans les contrats. Les avis vont d'une gestion plus serrée et transparente de ce phénomène à l'élimination pure et simple des contingences. La Commission croit que diverses avenues s'offrent au comité exécutif dans ce dossier.

**Il est donc recommandé :**

**R-3**

***Considérant l'adoption par le gouvernement du Québec de la Loi 8 modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale,***

**Que l'administration mette en place un processus qui permettra à la Ville d'utiliser les dispositions de la Loi 8 pour tenir compte du degré de satisfaction de la Ville à l'égard des fournisseurs à qui elle a octroyé des contrats et que des règles soient élaborées visant à exclure des entreprises dont les travaux antérieurs ont été insatisfaisants;**

**R-4**

**Que l'administration profite du suivi proposé en R-2 pour définir, encadrer et baliser les usages de contingences dans les dossiers d'octroi de contrats et pour mettre sur pied des projets pilotes, dans certaines unités administratives, visant à exclure l'usage de toute contingence.**

## **Recommandations à l'égard des estimations**

La question des estimations revêt un caractère névralgique indéniable. Il en va de même pour l'établissement du coût total d'une acquisition. Le coût d'un bien dépasse largement son coût d'acquisition. Il faut tenir compte de la durée de vie de ce bien, des coûts liés à son entretien et de bien d'autres facteurs. La Commission a pris bonne note du mandat donné à la Direction de l'approvisionnement, suite à son bilan 2011, de mettre sur pied un groupe de travail sur la question. Les commissaires croient qu'ils sont les mieux placés pour assurer le suivi de ce mandat auprès des fonctionnaires responsables.

La Commission a déjà salué les initiatives visant à faire en sorte que les estimations des coûts des contrats soient réalisées à l'interne. Elle constate que beaucoup de services font encore appel à des firmes externes pour ce travail. L'administration a donné suite à une recommandation de la Commission et demandé aux services concernés de faire un bilan de la performance des estimateurs externes. Les commissaires souhaitent vivement être informés des conclusions de cette opération.

Par ailleurs, il arrive, dans certains dossiers, que des estimations externes soient très éloignées des prix soumis et que l'estimateur soit incapable d'expliquer de manière satisfaisante les écarts constatés. Les commissaires sont d'avis que les firmes externes mandatées pour faire des estimations devraient pouvoir justifier les écarts entre leurs estimations et les prix soumis.

Il a aussi été constaté, avec les années, que se produisent des situations où les estimations initiales sont modifiées en cours de parcours pour diverses raisons. La Commission constate que ces modifications échappent parfois aux instances et sont apportées sans autorisation. De telles situations ne devraient pas exister, selon les commissaires. Mais, le cas échéant, les modifications à la hausse apportées à l'estimation initiale devraient être documentées et consignées dans les sommaires décisionnels.

**Il est donc recommandé :**

**R-5**

***Considérant la recommandation R-19 du bilan 2011 de la Commission («que l'administration privilégie les évaluations qualitatives dans les contrats d'acquisition de biens et favorise une méthode d'évaluation qui tienne compte du coût total des biens acquis, incluant les frais liés à leur entretien»),***

**Que le comité exécutif mandate la Commission permanente sur l'examen des contrats pour assurer le suivi du mandat donné à la Direction de l'approvisionnement et au Service des finances de mettre sur pied un groupe de travail chargé d'étudier les avantages et inconvénients de l'introduction sur une plus large échelle de la méthode visant à tenir compte de la notion de «coût total» des biens acquis, incluant les coûts d'entretien (CE13 0080);**

R-6

**Considérant la recommandation R-16 du bilan 2012 de la Commission («*Qu'un bilan de la performance des firmes externes mandatées pour réaliser des estimations pour le compte de la Ville soit réalisé et que ses conclusions soient transmises à la Commission*»),**

**Que le comité exécutif informe la Commission des résultats de la demande faite aux services concernés de produire une analyse suite au bilan de la performance des firmes externes mandatées pour réaliser des estimations pour le compte de la Ville (CE13 0898);**

R-7

**Que le comité exécutif évalue la possibilité de pénaliser financièrement les firmes externes mandatées pour réaliser des estimations lorsque celles-ci se révèlent incapables d'expliquer ou de justifier les écarts entre leurs estimations et les prix soumis suite à un appel d'offres;**

R-8

**Que, lorsqu'une modification importante à l'estimation initiale est apportée au dossier d'octroi de contrat suite à une autorisation, par le comité exécutif, d'aller en appel d'offres, ce dernier soit saisi de cette révision avant de lancer l'appel d'offres;**

R-9

**Que des explications détaillées quant à la révision à la hausse de l'estimation soient, le cas échéant, systématiquement incluses dans les sommaires décisionnels.**

### **Recommandations à l'égard de l'évaluation des offres**

L'évaluation des offres en matière de services professionnels est un processus complexe dont les méandres sont quelquefois d'une nature déroutante. La Commission a déjà eu l'occasion de formuler des préoccupations et des recommandations sur cette question.

Les taux horaires proposés pour des services professionnels sont une bonne illustration de cette complexité. Il existe un décret gouvernemental fixant les taux horaires des honoraires de certains professionnels, mais les soumissions des firmes sont souvent faites sur la base de taux différents. L'administration a déjà mandaté, suite à une recommandation de la Commission, le Service du contrôleur général pour y voir plus clair dans ce dossier. La Commission croit qu'elle est la mieux placée pour assurer le suivi de ce mandat.

La révision de contrats étudiés en 2013 et la formation reçue sur le sujet ont soulevé chez les membres diverses questions sur les comités de sélection, notamment quant à la méthodologie employée. Les commissaires ont choisi de réitérer des recommandations faites dans les bilans précédents sur ces questions.

Les commissaires croient, par ailleurs, qu'il faudrait retrouver dans les sommaires décisionnels des explications sur la non-obtention de la note de passage de 70 % des soumissionnaires ainsi éliminés.

Les situations de soumissionnaires uniques pour un contrat répondant aux critères d'examen de la Commission ne sont pas fréquentes. Les commissaires ont constaté que, dans ces situations, ce ne sont pas toutes les unités d'affaires qui profitent de la possibilité qui leur est

offerte, en vertu de la loi, d'entreprendre des négociations pour obtenir un meilleur prix final. Cette approche devrait être systématique.

Il est donc recommandé :

#### R-10

***Considérant la recommandation R-9 du bilan 2011 de la Commission («que l'administration établisse un encadrement administratif pour s'assurer que toutes les unités administratives concernées utilisent de la même manière les taux horaires prévus au Décret 1235-87 du gouvernement du Québec»),***

**Que le comité exécutif mandate la Commission permanente sur l'examen des contrats pour assurer le suivi du mandat donné au Service du contrôle général de faire l'analyse des écarts entre les honoraires professionnels payés par la Ville selon certains contrats et ceux qu'elle aurait payés si elle avait utilisé les taux du Décret 1235-87 (CE13 0080);**

#### R-11

***Considérant la préoccupation des membres de la Commission à l'égard de l'uniformisation de la méthodologie d'attribution des notes par les comités de sélection,***

**La Commission réitère, à l'égard de ce dossier, les recommandations R-19 («que la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur de chaque enveloppe à l'intérieur d'une entente-cadre à contrats multiples soit communiquée à la Commission») et R-20 («que la Direction de l'approvisionnement et le Bureau du contrôleur général encadrent formellement le déroulement complet des comités de sélection et rendent compte de la méthodologie d'évaluation employée par ceux-ci») du Bilan de la deuxième année d'activité de la Commission à l'égard de la méthodologie employée par les comités de sélection;**

#### R-12

**Qu'un sommaire explicatif détaillant les motifs justifiant la non-obtention du pointage intérimaire de 70% par les comités de sélection soit désormais inscrit à l'intérieur des sommaires décisionnels;**

#### R-13

***Considérant, la possibilité, en vertu de l'article 573.3.3 de la Loi sur les cités et villes, de négocier à la baisse le prix du contrat lorsqu'il n'y a qu'une seule soumission conforme;***

**Que de telles démarches soient entreprises de façon systématique puisque ceci contribuerait à la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière d'octroi de contrat.**

## **Recommandation à l'égard des ententes-cadres**

Pour la majorité des membres de la Commission, qui ont été nommés en fin d'année 2013, le sujet des ententes-cadres est certes intéressant, mais recèle plus de questions que de réponses. La présentation faite à la Commission en 2013, à la veille de la période électorale, est restée sans suite. Les commissaires souhaiteraient pouvoir reprendre cet exercice et le mener à terme au cours de 2014.

**Il est donc recommandé :**

**R-14**

***Considérant les présentations faites par le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE) et le Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles (SCARM) portant sur les ententes-cadres, le 28 août 2013,***

***Considérant que neuf des onze membres actuels de la Commission n'en faisaient pas partie en 2013,***

**Que le comité exécutif mandate à nouveau le SITE et le SCARM de présenter un portrait global de la gestion des ententes-cadres à la Commission pour que celle-ci puisse faire des recommandations quant aux procédures d'appels d'offres et aux pratiques d'affaires de la Ville dans la gestion des ententes-cadres.**

**Annexe 1**

**Liste des contrats étudiés par la Commission permanente  
sur l'examen des contrats en 2013**

**Liste des contrats étudiés par la Commission permanente sur  
l'examen des contrats en 2013**

	<b>Objet du mandat</b>	<b>Dépôt au conseil municipal</b>	<b>Dépôt au conseil d'aggl</b>
1	Mandat SMCE125006003 (Service des technologies de l'information) Autoriser une dépense additionnelle de 22 246 353,38 \$, taxes incluses pour couvrir les frais de soutien technique et obtenir les droits d'utilisation des licences logicielles Oracle pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2016 / Approuver un projet d'addenda #14 modifiant la convention intervenue avec Oracle Canada ULC (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 35 401 464,84\$ à 57 647 818,22 \$, taxes incluses / Autoriser les virements et ajustements budgétaires requis en provenance des unités d'affaires vers le Service des technologies de l'information.		31 janvier
2	Mandat SMCE125954010 (Service des technologies de l'information) Accorder un contrat à IBM Canada Ltée, pour la fourniture de services techniques d'hébergement externe des serveurs du Service des technologies de l'information, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 5 267 921,10 \$, taxes incluses, avec la possibilité de 2 renouvellements annuels - Appel d'offres public 12-11947 (2 soumissionnaires).		31 janvier
3	Mandat SMCE124745005 (Service de l'eau) Accorder un contrat à Filtrum inc. pour la réalisation des travaux en mécanique de procédé dans la zone de traitement à l'usine de production d'eau potable Pierrefonds - Dépense totale de 7 442 957,21 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 9834 - 3 soumissionnaires.		31 janvier
4	Mandat SMCE12603002 (Service de sécurité incendie de Montréal) Accorder un contrat à Bell Mobilité - Division Radio, pour le support et la maintenance de l'infrastructure de radiocommunication et des ordinateurs véhiculaires du Service de sécurité incendie de Montréal, pour une période de 5 ans, soit du 1er mars 2013 au 28 février 2018, pour une somme maximale de 2 896 176 \$, taxes incluses, avec l'option de prolongation pour 3 années additionnelles - Appel d'offres public (12-12413) - deux soumissionnaires (un seul soumissionnaire conforme) / Approuver le projet de convention à cet effet.		28 février
5	Mandat SMCE134132001 (Direction de l'approvisionnement) Conclure une entente-cadre avec Athena Energy Marketing inc. pour la fourniture de gaz naturel en achat direct, pour la période du 1er décembre 2013 au 31 octobre 2015 avec possibilité de prolongation de 2 années optionnelles- Appel d'offres 12-12546 (3 soum.) (Montant estimé entre 15M\$ et 17M\$).		28 février

	<b>Objet du mandat</b>	<b>Dépôt au conseil municipal</b>	<b>Dépôt au conseil d'agglomération</b>
6	Mandat SMCE124545002 (DSTI) Conclure avec Teknion Roy et Breton Inc., une entente-cadre d'une durée de cinq (5) ans, pour la fourniture de mobilier de bureaux intégrés, semi-intégrés et autoportants - Appel d'offres public 12-11811 - 3 soumissionnaires - 2 soumissionnaires conformes - montant estimé à 18 979 521,12 \$.		25 avril
7	Mandat SMCE131670001 (DSTI) Accorder un contrat à la firme Nordic Structures Bois inc. pour la conception, la fabrication, la livraison et l'installation de la structure de toit de longue portée en bois du Centre de soccer intérieur au CESH pour une somme maximale de 8 332 442,73 \$ taxes incluses - Appel d'offres 5615 - Une soumission. Contrat 13728.	25 février	
8	Mandat SMCE124822028 (Direction des infrastructures) Conclure avec Jean-Paul Trahan (1890) Ltée (montant estimé à : 1 335 815,31 \$) et Environnement ROUTIER NRJ Inc. (montant estimé à : 2 073 748,09 \$), des ententes-cadres d'une durée de 36 mois pour la réfection de chaussée par remplissage mécanisé de nids-de-poule, là où requis, dans différentes rues de la Ville de Montréal - Appel d'offres public 12-12392 - 3 soumissionnaires	18 mars	
9	Mandat SMCE120892003 (Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière) Ne pas donner suite à l'appel d'offres public 12-12209 (CE121445) /Accorder de gré à gré un contrat de services professionnels à la firme Keleny inc., visant la fourniture, pour une période de 3 ans à compter du 22 mars 2013, des services d'interprètes et de traducteurs judiciaires que requiert la cour municipale de la Ville de Montréal dans le cadre de ses activités, pour une somme maximale de 2 509 583 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin.		21 mars
10	Mandat SMCE113041001 (Direction de l'approvisionnement) Conclure avec chacune des firmes suivantes Power Lite Industrie Inc (1 388 162,16\$), Électroméga Ltée (2 869 725,59\$), Tacel Ltée (1 451 087,98\$), Métal Pôle-Lite Inc (419 405,81\$), Pro Ballast Inc (6 478,85\$) et Les Ventes Techniques Trelec enr (548 430,75\$), une entente-cadre d'une durée de 24 mois, pour la fourniture de feux de circulation, fûts, potences et accessoires de signalisation, suite à l'appel d'offres public # 12-12548 ( 9 soum.) (Montant total estimé des ententes 6 683 291,14\$).		25 avril

	<b>Objet du mandat</b>	<b>Dépôt au conseil municipal</b>	<b>Dépôt au conseil d'agglo</b>
11	Mandat SMCE133855002 ( <i>Direction des infrastructures</i> ) Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les quatre (4) firmes suivantes : Inspec-Sol inc. (3 054 155,66 \$), Les Consultants S.M. inc. (2 347 628,54 \$), LVM inc. (1 626 853,71 \$) et Groupe Qualitas inc. (903 979,44 \$) totalisant une somme maximale de 7 932 617,35 \$ (taxes incluses) afin de réaliser des études géotechniques et de caractérisation environnementale, de préparer des plans et devis de réhabilitation, et d'effectuer la surveillance environnementale de travaux de décontamination de sites; qui seront requis par les services corporatifs ou les arrondissements / Appel d'offres public no 12-12250 (10 soumissionnaires) / Approuver les projets de conventions à cette fin.		25 avril
12	Mandat SMCE 123855014 ( <i>Direction des infrastructures</i> ) Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les quatre (4) firmes suivantes : Groupe Qualitas inc. (2 765 364,30 \$), Groupe ABS inc. (2 119 679,10 \$), LVM inc. (1 419 354,88 \$) et Inspec-Sol inc. (733 753,20 \$) pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux et expertises sur les différents projets de construction, réhabilitation ou réfection qui seront réalisés par les services corporatifs ou les arrondissements - Appel d'offres public no 12-12345 (8 soumissionnaires) - Approuver les projets de conventions à cette fin.		25 avril
13	Mandat SMCE135309002 ( <i>Direction des transports</i> ) Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Dessau Inc., Cima+ s.e.n.c., Genivar Inc., Aecom Consultant Inc. et SNC-Lavalin Inc., pour le soutien technique aux activités de la Direction des transports pour la mise en oeuvre du Plan de transports pour une somme maximale respective de 1 883 328,66\$, 1 590 828,59\$, 1 276 656,19\$, 959 738,26\$ et 627 505,58\$ (appel d'offres public No 12-12389 - 7 soumissionnaires) / Approuver les projets de conventions à cette fin.		<i>Constat de non-conformité *</i>  *Le comité exécutif a décidé de ne pas donner suite à l'appel d'offres le 21 août (CE13 1274)
14	Mandat SMCE131035001 (DSTI) Accorder un contrat à la firme Construction Anjinnov Inc. pour les travaux de réaménagement intérieur et divers travaux à la caserne de pompiers n° 63 située au 530, boulevard Bouchard dans la Cité de Dorval (3015) - Dépense totale de 4 407 007,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres 5632 (5 soumissionnaires).		30 mai 2013
15	Mandat SMCE124822026 ( <i>Direction des infrastructures</i> ) Accorder un contrat à L. A. HÉBERT LTÉE, pour le réaménagement du carrefour Henri-Bourassa / Pie-IX - Reconstruction de pavage, de trottoirs, de conduites d'eau secondaires et d'égouts unitaires, là où requis - Lot 2, Arrondissement: Montréal-Nord. Dépense totale de 26 498 314,06 \$ (contrat: 24 388 314,06 \$ + incidences: 2 110 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 227204 – 2 soumissionnaires	27 mai 2013	

	<b>Objet du mandat</b>	<b>Dépôt au conseil municipal</b>	<b>Dépôt au conseil d'agglomération</b>
16	Mandat SMCE131670003 (DSTI) Accorder un contrat à la firme Entreprise de Construction T.E.Q. Inc. pour la construction du Centre de soccer intérieur au CESM - Dépense totale de 39 474 619,12 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 5646 - 5 soumissions / Approuver la cession du contrat intervenu entre la Ville et Nordic Structures Bois Inc. pour la conception, la fabrication, la livraison et l'installation de la structure de Bois (CM13 0130) au montant de 8 332 442,73 \$ taxes incluses, à Entreprise de Construction T.E.Q. Inc.	17 juin 2013	
17	Mandat SMCE135035002 : Service des technologies de l'information Accorder à Motorola Solutions Canada inc., le contrat pour la fourniture et l'installation de terminaux d'utilisateur (TDU) et accessoires, de services de support 1er Niveau et de maintenance 2e Niveau (pour une période de 10 ans débutant au moment de l'acquisition desdits équipements), de location de TDU et d'acquisition sur le catalogue d'accessoires, pour les lots 1 à 8, pour une somme maximale de 31 459 067 \$, taxes incluses (Appel d'offres public 12-12217 – 1 soum.)		20 juin 2013
18	Mandat SMCE134822021 : Direction des infrastructures Accorder un contrat à Paysagiste S. Forget inc., pour la reconstruction et réhabilitation par chemisage des conduites d'égout et d'eau secondaire/ principale, d'une chaussée mixte en chaussée flexible, des trottoirs, incluant un réaménagement géométrique, des travaux d'éclairages et de feux de circulation dans les rues de la Cathédrale et Metcalfe. (P.R.R. 2013 – centre-ville). Arrondissement: Ville-Marie. Dépense totale de 8 444 927,98 \$ (contrat: 6 959 920,98 \$ + incidences: 1 485 007 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 103801 - 1 soumissionnaire.		20 juin 2013
19	Mandat SMCE134822022 : Direction des infrastructures Accorder un contrat à Les Excavations Gilbert Théorêt inc., pour la reconstruction d'égout unitaire (combiné), de conduites d'eau secondaire et principale, de chaussée, de trottoirs, de bordures, et travaux d'éclairage et de signalisation lumineuse dans la rue Sherbrooke, de la rue Saint-Germain à l'avenue Charlemagne. Arrondissements: Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont-La Petite-Patrie. Dépense totale de 19 750 155,60 \$ (contrat: 17 478 483,60 \$ + incidences: 2 271 672,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 215202 - 4 soumissionnaires.		20 juin 2013
20	Mandat SMCE134551005 : Service de l'eau Accorder un contrat à la firme Insituform Technologies limited pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage pour le secteur Ouest (UX-13-002) d'une dépense totale de 12 974 384,04 \$ taxes incluses (contrat 12 824 384,04 \$ + incidences 150 000 \$) - Appel d'offres public #10066 - 3 soumissionnaires.		20 juin 2013

	<b>Objet du mandat</b>	<b>Dépôt au conseil municipal</b>	<b>Dépôt au conseil d'agglo</b>
21	Mandat SMCE134551001 : Service de l'eau Accorder un contrat à la firme CWW Rehabilitation (Clean Water Works inc.) pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage pour le secteur Est (UX-13-001) d'une dépense totale de 13 885 862,52 \$ taxes incluses (contrat 13 735 862,52 \$ + incidences 150 000 \$) - Appel d'offres public #10066 - 3 soumissionnaires.	4 juillet	
22	Mandat SMCE132183013 : Arrondissement de Verdun Accorder un contrat à Les Pavages Chenail Inc. pour la reconstruction du boulevard LaSalle entre les rues Brault et Bannantyne (aqueduc - égout - chaussée) - Dépense totale de 4 799 275,19 \$, taxes incluses (contrat: 4 659 490,48 \$ + incidences: 139 784,71 \$ ) - Appel d'offres public # S13-001 - 5 soumissionnaires.	26 août	
23	Mandat SMCE134378012 : Arrondissement de Saint-Laurent Accorder un contrat à Pavages d'Amour inc. pour les travaux de reconstruction d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial – Volets 1 et 2 (Decelles et Saint-Aubin) - pour une somme maximale de 4 476 436,65 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-006 - 5 soumissionnaires.	26 août	
24	Mandat SMCE133278001 : Direction des stratégies et transactions immobilières Accorder un contrat à Édilbec construction inc., pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Martin Brodeur (3148) de l'arrondissement de Saint-Léonard - Dépense totale de 12 191 857,02 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5661 - huit soumissionnaires.	26 août	
25	Mandat SMCE130589002 : Service du capital humain et des communications Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Morneau Shepell Ltée pour la fourniture sur demande de services professionnels externes requis dans le cadre du Programme d'aide aux employés, volet individuel, pour une somme maximale de 1 583 460, 75 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans, avec un renouvellement optionnel de deux autres années, pour un maximum de cinq ans / Appel d'offres public no 13-12715 - ( 3 soumissionnaires - 2 conformes) / approuver un projet de convention à cette fin		29 août
26	Mandat SMCE133447005 : Arrondissement le Sud-Ouest Conclure avec la firme Nortrax Québec inc., une entente-cadre d'une durée de 4 ans, pour l'achat ou la location avec option d'achat de chargeuses sur pneus de marque John Deere, suite à l'appel d'offres public 13-12698 (3 soum.), (Montant estimé de l'entente: 13 279 024,74 \$).		29 août
27	Mandat SMCE135331003 : Direction de l'approvisionnement Conclure avec les firmes Sifto Canada Corp. (7 845 946,89 \$) et Technologie de dégivrage Cargill, une division de Cargill Limitée (5 006 891,06 \$), des ententes-cadres d'une durée approximative de 8 mois, pour la fourniture de sel de déglacage des chaussées suite à l'appel d'offres public # 13-12670 (3 soum.). (Montant total estimé: 12 852 837,95 \$)		29 août

	<b>Objet du mandat</b>	<b>Dépôt au conseil municipal</b>	<b>Dépôt au conseil d'agglomération</b>
28	Mandat SMCE131694001 : Service des technologies de l'information Conclure avec les firmes Compugen inc. et CPU Design inc. deux (2) ententes-cadres d'une durée de vingt-quatre (24) mois avec une (1) option de prolongation de douze (12) mois chacune pour la fourniture, sur demande, d'ordinateurs de table, d'ordinateurs portatifs et autres équipements normalisés, suite à l'appel d'offres public numéro 13-12688 ( 2 soum.). (Montant estimé des ententes 10 108 808,95 \$ (Compugen inc.) et 1 774 667,41 \$ (CPU Design inc.).		29 août
29	Mandat SMCE134119006 : Direction de l'approvisionnement Conclure avec les firmes Sanexen Services Environnementaux inc. (1 716 243,32 \$ excluant la livraison) et Solution Eau Air Sol, une division d'Englobe Corp. (9 467 817,58 \$ excluant la livraison ) des ententes-cadres collectives d'une durée de 36 mois, pour la fourniture de sites pour la valorisation, le traitement et l'élimination de sols non caractérisés provenant des arrondissements lors de travaux suite à l'appel d'offres public 13-12958 (2 soum.) - (Montant total estimé : 11 184 060,90 \$ excluant la livraison ).		29 août
30	Mandat SMCE124730002 : Direction de l'environnement Accorder 17 contrats à la firme Recyclage Notre-Dame, 2 contrats à la firme WM Québec et 3 contrats à la firme RCI Environnement pour l'élimination de matières résiduelles en provenance de territoires et d'écocentres pour une durée de 60 mois (total 22 contrats). Dépense totale de 70 652 050,80 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 12-12491 - 5 soumissionnaires		29 août
31	Mandat SMCE135086001 : Direction de l'environnement Accorder 4 contrats à la firme Excavations Vidolo ltée, 1 contrat à RCI Environnement Inc., 1 contrat à WM Québec Inc. et 1 contrat à Gestion Environnementale Éconord Inc. pour la fourniture de transport de matières par conteneur pour les écocentres, pour une période de 36 mois, avec une option de deux (2) prolongations d'une année chacune - Dépense totale de 11 280 846\$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-12892 - (4 soumissionnaires)		29 août
32	Mandat SMCE134822041 : Direction des infrastructures Accorder un contrat à Gerald Théorêt inc., pour la construction des services municipaux et reconstruction de la chaussée dans les 1re, 2e, 3e, 4e et 5e Avenue ainsi que la rue Bigras et le chemin du Bord-du-Lac (Secteur des Avenues – Phase 2). Arrondissement: L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève. Dépense totale de 7 140 995,01 \$ (contrat: 6 766 195,01 \$ + incidences: 374 800 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 252311 - 6 soumissionnaires	26 août	

	<b>Objet du mandat</b>	<b>Dépôt au conseil municipal</b>	<b>Dépôt au conseil d'agglomération</b>
33	Mandat SMCE134822044 : Direction des infrastructures Accorder un contrat à ZS Travaux et Gérance inc., pour la reconstruction de la chaussée mixte en flexible, des trottoirs, des conduites d'eau et d'égout, planage et revêtement bitumineux, réaménagement géométrique et mise aux normes des feux de circulation, là où requis, dans la rue Berri et le boulevard René-Lévesque. (P.R.R. 2012 - Centre-ville). Arrondissement: Ville-Marie. Dépense totale de 3 724 500,00 \$ (contrat: 3 433 000,00 \$ + incidences: 291 500,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 211101 - 2 soumissionnaires		29 août
34	Mandat SMCE136178004 : Service de sécurité incendie Conclure une entente-cadre avec la compagnie Innotex inc. pour l'acquisition, l'inspection, l'entretien et la réparation des habits de combat, totalisant une dépense 7 340 978,01 \$ selon l'appel d'offres # 13-12804, 2 soumissionnaires (1 seul conforme) et d'autoriser une dépense de 1 436 871,32 \$ pour l'acquisition de 937 habits de combat, des pièces pour ajustements, pour l'entretien et les réparations pour l'année 2013		29 août
35	Mandat SMCE134551002 : Service de l'eau Accorder un contrat à Sanexen Services Environnementaux inc. (UX-13-192) d'une dépense totale de 18 129 853,31 \$ taxes incluses (contrat 17 861 853,31 \$ + incidences 268 000 \$) et un contrat à Aquarèhab (Canada) inc. (UX-13-193) d'une dépense totale de 33 513 827,89 \$ taxes incluses (contrat 33 018 827,89 \$ + incidences 495 000,00 \$) pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc secondaires par chemisage - Appel d'offres public #10072 - 2 soumissionnaires pour chacun des deux contrats		29 août
36	Mandat SMCE136274001 : Service de l'eau Accorder un contrat à Cimota inc. pour la réfection structurale du réservoir Rosemont - Dépense totale de 6 059 830,38 \$, taxes incluses - Appel d'offres public no 10088 - 5 soumissionnaires		29 août
37	Mandat SMCE132518001 : Service de l'eau Accorder un contrat de services professionnels à Solutions Modex inc., pour l'acquisition et la paramétrisation d'un logiciel d'aide à la décision servant à la production des plans d'intervention intégré des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur le territoire de l'agglomération, pour une somme maximale de 2 250 635,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-12155 - (1 soumissionnaire) / Approuver un projet de convention à cette fin.		26 septembre

	<b>Objet du mandat</b>	<b>Dépôt au conseil municipal</b>	<b>Dépôt au conseil d'agglomération</b>
38	Mandat SMCE134822056 : Direction des infrastructures Accorder un contrat à Les Entrepreneurs Bucaro inc., pour la construction d'égouts pluvial et sanitaire, d'une conduite d'eau secondaire, de trottoirs, de bordures, de mail central et d'îlots, d'une chaussée flexible, planage et revêtement bitumineux, travaux de réaménagement géométrique, de feux de signalisation et d'éclairage, là où requis, dans la rue Sherbrooke et le chemin d'accès au Quartier de la Gare. – Arrondissement: Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (Réalisation du train de l'est -2013). Dépense totale de 4 084 080,29 \$ (contrat: 3 484 880,29 \$ + incidences: 599 200,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 222101 - 1 soumissionnaire	23 septembre	
39	Mandat SMCE134822027 : Direction des infrastructures Accorder un contrat à Les Excavations Gilbert Théorêt Inc., pour la reconstruction d'un égout combiné (unitaire), d'une conduite d'eau secondaire et d'une conduite d'eau principale dans la rue McTavish, de la rue Sherbrooke à l'avenue Docteur-Penfield. Arrondissement: Ville-Marie. Dépense totale de 4 598 512,28 \$ (contrat: 4 178 512,28 \$ + incidences: 420 000,00\$), taxes incluses. Appel d'offres public 222401 - 3 soumissionnaires.		26 septembre
40	Mandat SMCE132961003 : Direction des stratégies et transactions immobilières Accorder un contrat de service professionnels comprenant les services professionnels d'une équipe multidisciplinaire en architecture et en ingénierie de bâtiment (mécanique, spécialiste en mécanique de systèmes de transports verticaux, électricité, structure et génie civil) ainsi que les services en architecture de paysage et des professionnels accrédités LEED aux firmes MDA architectes, Boutillette Parizeau (BPA) et Nicolet Chartrand Knoll Itée (NCK), dans le cadre de la construction d'un nouvel atelier et bâtiment administratif sur le site du complexe de l'usine de production d'eau potable Atwater, pour une somme maximale de 2 360 704,65 \$ taxes et contingences incluses - Appel d'offres public # 13-12907 - (7 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin.		26 septembre
41	Mandat SMCE134119004 : Direction de l'approvisionnement Conclure 6 ententes-cadres collectives d'une durée de 36 mois pour la fourniture de produits chimiques utilisés pour les usines de filtration et de production d'eau potable - Montant total estimé des ententes à 6 830 029,71 \$ - Appel d'offres public 13-12742 (11 soum.).		26 septembre
42	Mandat SMCE133447006 : Direction de l'approvisionnement Conclure avec la firme Accessoires Outillage limitée, une entente-cadre d'une durée de 4 ans, pour l'achat ou la location de balais de rue type aspirateur, montés sur des châssis de camion à cabine avancée de marque Autocar, suite à l'appel d'offres public 13-13050 (3 soum.), (Montant estimé de l'entente : 13 888 052,15 \$)		19 décembre

	<b>Objet du mandat</b>	<b>Dépôt au conseil municipal</b>	<b>Dépôt au conseil d'agglo</b>
43	Mandat SMCE133046004 : Espace pour la vie Accorder un contrat à Les Entreprises QMD inc. pour le projet de réfection de lanterneaux, phase 4 du Biodôme de Montréal pour une somme maximale de 6 872 324,79 \$ taxes incluses – Appel d'offres public BIO-9942-007 – (2 soumissionnaires)	16 décembre	

**Annexe 2**  
**Recommandations ponctuelles faites par la Commission**  
**permanente sur l'examen des contrats en 2013**

Mandat		Date de la séance de travail	Objet de la recommandation
1	Mandat SMCE124745005 Accorder un contrat à Filtrum inc. pour la réalisation des travaux en mécanique de procédé dans la zone de traitement à l'usine de production d'eau potable Pierrefonds - Dépense totale de 7 442 957,21 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 9834 - 3 soumissionnaires.	16 janvier	<p><i>Considérant que, dans ce dossier en particulier, le consortium mandaté n'a pas, en dépit de l'ajout de travaux, ajusté son estimation initiale en fonction des ouvrages supplémentaires;</i></p> <p><i>Considérant que, de l'avis des membres de la commission, cet ajustement de l'estimation allait de soi et s'inscrivait comme une tâche normale et habituelle dans la prestation de travail à attendre du consortium;</i></p> <p>Que les instances envisagent la possibilité de pénaliser financièrement les adjudicataires de contrats engagés pour la réalisation d'estimations lorsque ceux-ci errent grandement ou faillissent à leurs obligations.</p>
2	Mandat SMCE126030002 Accorder un contrat à Bell Mobilité - Division Radio, pour le support et la maintenance de l'infrastructure de radiocommunication et des ordinateurs véhiculaires du Service de sécurité incendie de Montréal, pour une période de 5 ans, soit du 1er mars 2013 au 28 février 2018, pour une somme maximale de 2 896 176 \$, taxes incluses, avec l'option de prolongation pour 3 années additionnelles - Appel d'offres public (12-12413) - deux soumissionnaires (un seul soumissionnaire conforme) / Approuver le projet de convention à cet effet.	13 février 19 février 20 février	<p>R-1 Que les unités administratives et le comité exécutif coordonnent leurs échéanciers de sorte à laisser la latitude à la commission de repousser, lorsque nécessaire, l'émission d'un constat;</p> <p>R-2 Que les présentations des services soient effectuées avec plus de rigueur et que toute l'information pertinente soit partagée séance tenante avec les membres de la Commission;</p> <p>R-3 Que l'application des critères d'évaluation soit davantage précisée et balisée afin d'encourager une évaluation qualitative rigoureuse et structurée.</p>
3	Mandat SMCE124545002 Conclure avec Teknion Roy et Breton Inc., une entente-cadre d'une durée de cinq (5) ans, pour la fourniture de mobilier de bureaux intégrés, semi-intégrés et autoportants - Appel d'offres public 12-11811 - 3 soumissionnaires - 2 soumissionnaires conformes - montant estimé à 18 979 521,12 \$.	13 mars 20 mars	<p>R-1 Que, lorsqu'une modification importante à l'estimation initiale est apportée au dossier d'octroi suite à une autorisation, par le comité exécutif, d'aller en appel d'offres, que ce dernier soit saisi de cette révision avant de lancer l'appel d'offres.</p> <p>R-2 Que des explications détaillées quant à la révision à la hausse de l'estimation soient, le cas échéant, désormais systématiquement incluses à l'intérieur des sommaires décisionnels.</p>

	Mandat	Date de la séance de travail	Objet de la recommandation
4	Mandat SMCE124822028 Conclure avec Jean-Paul Trahan (1890) Ltée (montant estimé à : 1 335 815,31 \$) et Environnement ROUTIER NRJ Inc. (montant estimé à : 2 073 748,09 \$), des ententes-cadres d'une durée de 36 mois pour la réfection de chaussée par remplissage mécanisé de nids-de-poule, là où requis, dans différentes rues de la Ville de Montréal - Appel d'offres public 12-12392 - 3 soumissionnaires	6 mars	Que la Direction des infrastructures analyse de façon approfondie la possibilité de réaliser éventuellement les travaux futurs de remplissage des nids-de-poule à l'interne avec les employés municipaux.
5	Mandat SMCE 123855014 Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les quatre (4) firmes suivantes : Groupe Qualitas inc. (2 765 364,30 \$), Groupe ABS inc. (2 119 679,10 \$), LVM inc. (1 419 354,88 \$) et Inspec-Sol inc. (733 753,20 \$) pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux et expertises sur les différents projets de construction, réhabilitation ou réfection qui seront réalisés par les services corporatifs ou les arrondissements - Appel d'offres public no 12-12345 (8 soumissionnaires) - Approuver les projets de conventions à cette fin.	17 avril	R-1 : <i>Considérant la préoccupation des membres de la Commission à l'égard de l'uniformisation de la méthodologie d'attribution des notes par les comités de sélection ;</i> La Commission réitère, à l'égard de ce dossier, les recommandations R-19 et R-20 incluses dans le Bilan de la deuxième année d'activité de la Commission à l'égard de la méthodologie employée par les comités de sélection;  R-2 : <i>Considérant le malaise des membres à l'égard de la disqualification de certains soumissionnaires à l'étape de l'évaluation qualitative ;</i> Qu'un sommaire explicatif détaillant les motifs justifiant la non-obtention du pointage intérimaire de 70% soit désormais inscrit à l'intérieur des sommaires décisionnels.
6	Mandat SMCE135035002 Accorder à Motorola Solutions Canada inc., le contrat pour la fourniture et l'installation de terminaux d'utilisateur (TDU) et accessoires, de services de support 1er Niveau et de maintenance 2e Niveau (pour une période de 10 ans débutant au moment de l'acquisition desdits équipements), de location de TDU et d'acquisition sur le catalogue d'accessoires, pour les lots 1 à 8, pour une somme maximale de 31 459 067 \$, taxes incluses (Appel d'offres public 12-12217 – 1 soum.).	5 juin	<i>Considérant l'apport du Service du contrôleur général dans le présent dossier;</i>  Que les unités d'affaires sollicitent, lorsque les circonstances le justifient, le Service du contrôleur général dans leurs processus d'appel d'offres.

	Mandat	Date de la séance de travail	Objet de la recommandation
7	Mandat SMCE134551001 Accorder un contrat à la firme CWW Rehabilitation (Clean Water Works inc.) pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage pour le secteur Est (UX-13-001) d'une dépense totale de 13 885 862,52 \$ taxes incluses (contrat 13 735 862,52 \$ + incidences 150 000 \$) - Appel d'offres public #10066 - 3 soumissionnaires.	26 juin	<i>Considérant le malaise des membres de la commission à l'égard de la concurrence dans ce secteur d'activité;</i>  Que le Service du contrôleur général, en collaboration avec le Service de l'eau, revoie la stratégie d'approche des marchés à l'égard des contrats de réhabilitation de conduites afin de favoriser l'ouverture des marchés et une meilleure concurrence.
8	Mandat SMCE134822056 Accorder un contrat à Les Entrepreneurs Bucaro inc., pour la construction d'égouts pluvial et sanitaire, d'une conduite d'eau secondaire, de trottoirs, de bordures, de mail central et d'îlots, d'une chaussée flexible, planage et revêtement bitumineux, travaux de réaménagement géométrique, de feux de signalisation et d'éclairage, là où requis, dans la rue Sherbrooke et le chemin d'accès au Quartier de la Gare. – Arrondissement: Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (Réalisation du train de l'est -2013). Dépense totale de 4 084 080,29 \$ (contrat: 3 484 880,29 \$ + incidences: 599 200,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 222101 1 soum.	11 sept	<i>Considérant, la possibilité, en vertu de l'article 573.3.3 de la Loi sur les cités et villes, de négocier à la baisse le prix du contrat lorsqu'il n'y a qu'une seule soumission conforme;</i>  <i>Considérant le rapport de la Commission produit suite à l'examen du mandat SMCE136178004 et qui faisait état de la préoccupation de la commission à cet effet;</i>  La Commission recommande que de telles démarches soient entreprises de façon systématique puisque ceci contribuerait à la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière d'octroi de contrat.